

Modalités d'inscription 2025/26

L'inscription à L'Écurie L.AS 1 requiert le versement d'un acompte de 2000€, à régler en 1 à 2 fois à la réservation, de Noël au Printemps. Le reste de la scolarité pourra être répartie sur l'année après la confirmation de Parcoursup.

Si l'étudiant n'obtenait pas d'inscription en L.AS, Cap Médecine procèdera au remboursement immédiat de l'acompte sur simple justificatif.

Pièces à fournir pour la réservation :

- Les bulletins de 1^{ère} et le 1^{er} bulletin de Terminale (si disponible)
- 2 photo d'identité (avec vos nom et prénom au dos)
- Fiche d'inscription dûment complétée
- Le règlement de l'acompte de 2000€, en un ou 2 chèques à l'ordre de Cap Médecine.

Modalités de règlement :

Une fois l'étape de Parcoursup passée, vous pouvez régler en une ou plusieurs fois SANS FRAIS le restant de la scolarité. N'hésitez pas à nous en parler : plus vous vous inscrivez tôt, plus vous pouvez échelonner les mensualités, jusqu'à 10 fois sans frais.

La scolarité doit être réglée entièrement au 1^{er} mars 2026.

Le paiement par virement est possible uniquement pour les paiements en 1 ou 2 fois maximum.

Pour nous transmettre la fiche d'inscription et les règlements :

- par courrier simple ou suivi, pas de recommandé SVP, à Cap Médecine,
- 104 avenue Saint Lambert à Nice 06100
- à notre secrétariat, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vous devez nous fournir tous les chèques et leur échéancier à l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 04 92 09 07 07 ou par email à accueil@capmedecine.com.

Conditions particulières importantes :

La meilleure des préparations ne pourrait aboutir sans une adhésion totale de votre part et la pugnacité nécessaire à la réussite de la L.AS. Chaque étudiant s'engage à ne pas divulguer ses codes d'accès personnels au Forum privé à des étudiants extérieurs à Cap Médecine. Les informations qui y sont contenues sont données afin d'aider exclusivement nos étudiants. Les supports de cours qui sont distribués tout au long de l'année sont à l'usage exclusif de nos étudiants.

Faire Cap Médecine implique l'adhésion à une logique de concours et de groupe : solidarité au sein du groupe d'étude et bon esprit, respect de l'équipe enseignante et de Direction. L'inscription à Cap Médecine suppose l'adhésion complète à ces conditions. Cap Médecine se réserve le droit d'exclure tout étudiant ne respectant pas ces conditions ou ayant un comportement inapproprié aux yeux de la Direction.

Nous préparons 7 licences, sous réserve d'avoir pour chaque licence un minimum de 8 étudiants.